

qui se trouve dans toutes les parties de nos forêts. J'attache au cèdre que j'ai sur mes "limites" (*) qu'au pin. L'industriel ordinaire n'a que peu d'idée du cèdre et de sa valeur générale. On emploie ce bois pour faire des cuves, des dormants, l'on en fait les piles de viaducs les plus sûres pour les chemins de fer ; on l'emploie pour faire des poteaux de télégraphe, de téléphone ainsi que les cuves employées dans les usines à papier. Nous n'avons pas d'autre bois dans le pays pour bien remplacer le cèdre, dont on fait aussi les piquets de clôture. Aux États-Unis, un dormant de cèdre vaut plus qu'un dormant de n'importe quelle autre espèce de bois. Voilà les raisons qui me font dire que nous avons dans nos forêts d'immenses richesses à notre disposition. Si, non seulement ceux qui s'occupent de cette question, mais même ceux qui voudraient l'étudier, veulent bien se donner le trouble de réfléchir et de jeter un regard autour d'eux, ils constateront qu'il y a plusieurs espèces de bois, que nous avons coutume de considérer comme sans valeur et que pourtant nous avons commencé à utiliser avec un si grand empressement, ils verront bien vite, dis-je, ce que vaudront nos forêts dans quelques années.

" Pour revenir au cèdre, je dirai que c'est un bois permanent qu'aucun insecte n'attaque ni ne touche. C'est un bois qui croît partout dans les terrains bas. Tout de même, c'est un bois qui mérite bien d'être conservé. Il pousse où nul autre bois ne pousserait.

Il y a une vingtaine d'années, l'hon. M. W. C. Edwards a fait la déclaration suivante devant un comité de l'assemblée législative de Québec :

" Je déclare ici que j'attache de la valeur à tous les bois qui se trouvent dans une "limite". À mesure que le pin deviendra moins abondant, je considère que la valeur des autres bois haussera. Je considère que le pin blanc, l'épinette, le pin rouge, le merisier, l'épicéa, la pruche l'épinette rouge et le cèdre sont tous des bois qui ont une valeur commerciale. Le hêtre, je pense, prendra aussi de la valeur, de même que le bois blanc ou tilleul d'Amérique. Je suis d'opinion que tous les bois qui se trouvent dans les "limites" prendront

(*) On appelle "limites" les concessions forestières offertes par le gouvernement à des industriels qui y font la coupe du bois. Cette expression baroque est la traduction littérale du mot anglais "limit".